

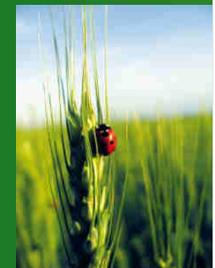


La formation Ingénieurs par la voie de l'apprentissage

Cadres dirigeants d'entreprise de production agricole

Présentation à l'attention
des futures entreprises employeurs potentielles

Promotion 2016 - 2019



La formation Ingénieur par apprentissage, une réponse aux attentes des filières régionales

- *Portée par Bordeaux Sciences Agro (BSA), le CFAA47 en partenariat avec le CFAA33, le CFAA 64 et Propul'SO (ex. Fruits et Légumes Aq)*
- **L'objectif : former par la pratique des cadres dirigeants d'entreprise de production agricole**
 - adoptant une approche globale alliant des compétences techniques et des compétences de management
 - polyvalents, adaptables et de bon niveau scientifique
- Chaque année, une promotion de **15 apprentis ingénieurs** :
 - titulaires de **BTS ou DUT ou licence pro**
 - sélectionnés par le concours national Apprentissage Agro
 - ayant **moins de 26 ans** à la signature du contrat
 - répartis dans **3 filières** :
viticulture -oenologie / fruits et légumes / productions animales



Former un futur cadre dirigeant d'entreprise de production agricole en 3 ans

Un diplôme d'ingénieur agronome identique à la voie de formation initiale

3 ans de formation en **2 périodes successives** :

1. **Le Tronc commun** (1,5 ans) :

- **A BSA** : formation de base polyvalente de l'ingénieur agronome
- **En entreprise** : mise en situation professionnelle et réalisation de 4 diagnostics : global, équipement, éco-financier, QHSE

2. **La spécialisation « Création, reprise et management d'entreprises agricoles »** (1,5 ans) :

- **A BSA / CFAA** : acquisition des compétences de management via *notamment* 4 mini-audits : prod / RH / commercial / coûts
- **En entreprise** : professionnalisation avec la réalisation du projet d'ingénieur et une mission à l'étranger d'1 mois



Une pratique progressive de l'alternance dans l'entreprise

L'employeur : une entreprise de production agricole

- En filière Viticulture, Fruits et légumes ou Productions animales
- Une TPE ou une PME > de 0 à plus de 150 salariés
- Pouvant s'associer à une coopérative jusqu'à 50 % du contrat

Une montée en puissance des missions et des responsabilités de l'apprenti dans l'entreprise durant 3 ans

| | En centre de formation | En entreprise |
|----------------------|------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 ^e ANNEE | 30 semaines | 22 semaines |
| 2 ^e ANNEE | 25 semaines | 27 semaines |
| 3 ^E ANNEE | 9 semaines | 43 semaines |
| TOTAL | 64 semaines | 92 semaines <i>(dt 4 semaines à l'étranger + 3 x 5 semaines de congés + 5j de congés diplôme)</i> |

Les missions de l'apprenti ingénieur en entreprise : appuyer le dirigeant d'entreprise

... appuyer dans les travaux quotidiens de la gestion de l'entreprise, avec **l'objectif de devenir assistant du dirigeant**

... appuyer dans la réflexion sur la stratégie de l'entreprise via :

- ✓ **4 diagnostics : global / équipements de production / économique et financier / QHSE** , tutorés par des enseignants de BSA
- ✓ **4 mini-audits : gestion de production / stratégie commerciale / ressources humaines / coûts de production**, tutorés par des enseignants de BSA et des CFAA
- ✓ Une **mission à l'étranger d'1 mois (min.)** confiée par l'entreprise
- ✓ Un **projet d'ingénieur de fin d'étude** sur une question stratégique de l'entreprise

2 visites /
an en
entreprise
par les
CFAA et
l'Ecole



Le projet d'ingénieur de fin d'étude : une réponse à une problématique stratégique de l'entreprise

- ✓ Un projet d'ingénieur de fin d'étude à mener sur une question stratégique de l'entreprise qui donnera lieu à **un mémoire et une soutenance orale, conditionnant l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome**

Exemples de thématiques à traiter :

- > *la transmission de l'entreprise,*
- > *la réorganisation générale et le repositionnement stratégique à l'occasion de l'arrivée d'un associé ou le départ de salariés, le départ à la retraite des parents, le plan de restructuration, l'agrandissement,*
- > *le développement d'une nouvelle activité, arrêt, changement d'activité,*
- > *le repositionnement commercial et nouveaux débouchés,*
- > *la mise en place d'une certification pour l'exploitation,*
- > *le changement de techniques de production par une étude technico-économique,*
- > *etc.*

Méthodes mobilisées : étude technico-économique, audit financier, étude prévisionnelle, étude de marché, audit RH, enquête externe, entretiens experts, bibliographie, etc.

L'entreprise d'apprentissage

L'employeur : une entreprise de production agricole

- En filière Viticulture, Fruits et légumes ou Productions animales
- Une TPE ou une PME > de 0 à plus de 150 salariés
- Familiale, avec associés non exploitants, filiale de groupe, etc.
- Pouvant s'associer à une coopérative jusqu'à 50 % du contrat
- En Aquitaine (grande région) de préférence

Prête à ...

... accueillir et former un **ingénieur** apprenti durant 3 ans

... mettre à sa disposition tous les éléments du fonctionnement de l'entreprise pour la comprendre (y compris tous les documents RH, comptables et financiers des 3 dernières années)

Ayant une question stratégique à résoudre dans les 3 ans

Le MA : ingénieur ou dirigeant exerçant depuis 3 ans



Les modalités du contrat d'apprentissage avec un apprenti ingénieur

- **Un contrat d'apprentissage de 3 ans** relevant du Code du Travail signé entre le CFAA47, l'apprenti et l'entreprise
- **Un coût modéré >>> 1 apprenti ingénieur à ½ temps pour...**
 - Un salaire mensuel de 53 à 78 % du SMIC, exonéré d'une part des cotisations sociales : [plus d'informations ici](#)
 - Si l'entreprise est assujettie : le versement de la Taxe d'Apprentissage quota au CFAA47 et hors-quota à Bordeaux Sciences Agro.

A noter : la formation est financée par le Conseil Régional d'Aquitaine, l'Etat via Bordeaux Sciences Agro et la Taxe d'apprentissage des entreprises.

- **Des aides financières** de la Région et de l'Etat :
 - Entreprises < 11 salariés : 1000 € / an (en Aquitaine)
 - Entreprises < 250 salariés : 1000 € au recrutement



Le calendrier de la 9^e promotion des ingénieurs apprentis

Janvier – Avril 2016 :

- > Concours Apprentissage Agro

20 mai 2016 :

- > Accueil de la 9^e promotion des ingénieurs apprentis à Bordeaux Sciences Agro

Mai – Août 2015 :

- > Obtention du diplôme BTS / DUT (pour les concernés)
- > Recherche d'entreprise et signature du contrat d'apprentissage

31 août 2016 :

- > Rentrée des ingénieurs apprentis à Bordeaux Sciences Agro



Les échéances pour la signature du contrat d'apprentissage

| | Début du contrat | Fin du contrat |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| A partir de... | 1 ^{er} juillet 2016 | 30 juin 2019 |
| Jusque idéalement... | 1 ^{er} septembre 2016 | 31 août 2019 |
| Jusque maximum... | 30 novembre 2016 (à noter : pour des raisons légales, en novembre, l'apprenti ne pourra pas suivre les cours en centre de formation) | 31 août 2019 |



Si vous êtes intéressé pour accueillir un apprenti ingénieur, et pour toute question, n'hésitez pas à **contacter le Tuteur Métier de votre filière :**

Tuteurs Métier Productions animales > André Bidalun et Maguy B.,
CFAA64 - 05 59 29 15 10 - andre.bidalun@educagri.fr

Tutrice Métier Fruits et légumes > Nathalie Gille-Zenon, CFAA47
06 07 64 64 76 - nathalie.gille-zenon@fruits-legumes-aquitaine.fr

Tutrice Métier Viticulture-Œnologie > Cécile Carrié, CFAA33
06 81 19 93 92 - cecile.carrie@formagri33.com

Responsable de la formation Ingénieur par apprentissage :

Emilie Sarrazin-Biteye, Bordeaux Sciences Agro – CFAA 47
05 57 35 07 11 - emilie.sarrazin@agro-bordeaux.fr

